

Le Centre démocrate humaniste (CDH)

Jean-Benoît PILET

Successeur du parti social chrétien (PSC), le Centre démocrate humaniste est un des trois grands partis traditionnels francophones. Cette nouvelle appellation, avalisée par le Congrès du parti en 2002, procédait d'une volonté de rupture avec une histoire riche d'expériences mais qui donnait au parti centriste une image de moins en moins séduisante pour l'électorat, et pour les plus jeunes en particulier. Durant toute la deuxième moitié du XX^e siècle, le parti social chrétien avait marqué la Belgique de son empreinte. Présent au gouvernement de façon ininterrompue entre 1958 et 1999, le PSC a été de toutes les grands réformes ayant façonné l'Etat belge. Cette occupation quasi permanente du pouvoir a transformé le PSC en parti de gouvernement dont l'identité et le fonctionnement interne étaient intrinsèquement liés à l'exercice de fonctions exécutives¹. Le renvoi dans l'opposition par la coalition arc-en-ciel (libérale, socialiste et écologiste) constituée en 1999 avait à cet égard été un véritable bouleversement pour les sociaux chrétiens au nord comme au sud du pays. S'y ajoutait le déclin électoral constant du parti depuis les années soixante, chute induite notamment par la sécularisation progressive de la société belge et l'estompement du clivage cléricaux/anticléricaux sur lequel était né le PSC. En l'espace de trois décennies, le PSC était passé de plus de 30% de l'électorat francophone à moins de 16% en 1999.

Pour enrayer ce déclin, la présidente du parti Joëlle Milquet a choisi de profiter du renvoi dans l'opposition de son parti pour lui donner un nouveau souffle et le rebâtir autour d'une nouvelle identité proclamée, celle de l'humanisme démocratique². Le

¹ P. MAGNETTE, « L'idéologie patricienne du parti social chrétien », in P. DELWIT (éd.), *Le parti social chrétien : mutations et perspectives*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 31-45.

² J. MILQUET, *L'humanisme démocratique*, Bruxelles, Luc Pire, 2002.

signe le plus tangible de cette refonte est le nouveau nom adopté en 2002, celui de Centre démocrate humaniste.

Tout au long de ce chapitre, le portrait du CDH sera dressé afin de mieux saisir comment le changement d'appellation s'est traduit, ou non, en une transformation du programme du parti, de son électorat, de son organisation interne et de la place qu'il occupe dans le système partisan belge.

Historique et évolution récente

Les mutations internes du CDH

Le CDH est l'un des partis traditionnels belges. Héritier francophone de la démocratie chrétienne, il est le successeur du parti catholique et du parti social chrétien. Le parti catholique est le deuxième parti politique à avoir été créé en Belgique, en 1884. Il s'agissait à l'époque de la réunion des organisations et cercles catholiques qui décidèrent de s'unir pour réagir aux politiques anticléricales menées par le parti libéral créé trente-six années auparavant³. Le parti catholique fondé alors est très proche des autorités de l'Eglise et s'organise en parti indirect reposant sur les *standen*. Dans une logique de pilarisation, ceux-ci sont les relais au sein du parti des organisations catholiques actives dans les différentes sphères de la société belge (le Boerenbond pour le monde agricole, les syndicats chrétiens, les mutuelles, etc.). Cette organisation, assez lâche, avec au sommet un parti qui est plus une coupole qu'une véritable organisation structurée sera dès sa naissance d'une redoutable efficacité électorale. Le parti catholique occupa le pouvoir sans discontinuité de 1884 au premier conflit mondial. En revanche, sa gestion interne était assez complexe, les équilibres entre les différents *standen* s'avérant très délicats à maintenir, notamment lors de la confection des listes de candidats aux élections⁴.

La mutation du parti catholique en parti social chrétien en 1945 eut précisément pour premier objectif de régler ce problème de cohésion interne. L'organisation en *standen* est abolie. Le PSC se définit dès sa naissance comme un « parti unitaire » et passe à l'adhésion directe pour les membres, qui ne doivent donc plus s'inscrire via l'une des organisations du pilier catholique⁵. Le second objectif de la transformation en parti social chrétien est d'assurer une certaine déconfessionnalisation du parti en prenant ses distances avec l'Eglise catholique et les autorités ecclésiastiques. Idéologiquement, le PSC continue malgré tout de se définir comme le défenseur des valeurs et de la morale catholiques, ainsi que des citoyens et associations se réclamant du pilier catholique. Les prises de position du PSC lors de la *question royale* tout comme dans le conflit scolaire qui se conclut par le pacte scolaire de 1958 le confirmeront. Sur le plan socio-économique, le PSC occupe une position centriste reflétant son caractère interclassiste. Il ne se fonde plus sur des *standen* mais reste traversé par des ailes gauche et droite relativement structurées au sein de la « démocratie chrétienne » et

³ X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1997.

⁴ E. GERARD, « Du parti catholique au PSC-CVP », in W. DEWACHTER *et al.*, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du parti social chrétien*, Bruxelles, Duculot, 1996.

⁵ P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, « Partis et systèmes de partis en Belgique : 1830-1998 », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE, P. MAGNETTE, *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses universitaires de France, p. 113-153.

du « Centre politique des indépendants et cadres chrétiens » (CEPIC). L'équilibre est trouvé dans la défense du modèle rhénan conciliant économie de marché et défense des acquis sociaux. La position centriste du PSC se renforce en 1961 avec l'ouverture du parti libéral aux croyants⁶. Ce repositionnement du PLP à droite de l'échiquier politique plaça le PSC clairement au centre de l'échiquier politique.

Après la transformation en PSC, la deuxième date marquante de l'histoire du parti dans la deuxième moitié du XX^e siècle est sans conteste 1968. Le parti centriste est le premier à céder aux tensions croissantes entre flamands et francophones. Les heurts autour de l'Université catholique de Louvain et la décision de scinder cette institution en transférant son aile francophone vers le Brabant wallon font implorer le PSC. En 1969, naissent officiellement un Christelijke Volkspartij (CVP) strictement flamand et un parti social chrétien uniquement francophone⁷. Cette scission eut des conséquences plus lourdes au sud du pays qu'en Flandre. Le statut de premier parti du pays dont jouissait le PSC unitaire était surtout dérivé de la toute-puissance de son aile flamande. En Wallonie et à Bruxelles, le PSC était nettement plus faible. Il occupait à la fin des années soixante la deuxième position dans l'espace francophone derrière le PS et sera quelques années plus tard relégué à la troisième place par les libéraux. A l'interne aussi, le PSC francophone était nettement plus faible, ne bénéficiant notamment pas d'un pilier catholique aussi puissant qu'en Flandre.

Ces difficultés s'accumulent avec les années. Un premier grand choc survient en 1981. Le PSC subit une lourde défaite électorale, perdant près de 25% de son électorat. En interne, le parti se renouvelle en portant à sa tête un nouveau président en la personne de Gérard Deprez. Une de ses premières mesures est de mettre fin aux factions internes, aux « familles », qu'étaient la Démocratie chrétienne (centre-gauche) et le CEPIC (centre-droit). La génération montante prend aussi le pas au gouvernement national avec Philippe Maystadt et Melchior Wathelet⁸. Cette nouvelle génération sera à la tête du PSC jusqu'à la grande défaite électorale suivante, en 1999.

Au milieu des années quatre-vingt-dix, après cinquante ans d'existence et près de quarante années de participation au pouvoir, le PSC connaît une nouvelle crise. Les sondages annoncent une lourde défaite pour le parti et celui-ci tente d'y répondre par un processus de transformation interne. L'élément déclencheur est le retrait de Gérard Deprez de la présidence du parti et son soutien pour lui succéder à une nouvelle venue, Joëlle Milquet. Le coup de poker de Gérard Deprez est contrecarré par la candidature de Charles-Ferdinand Nothomb contre Joëlle Milquet. Fort de ses nombreuses années d'expérience à la tête du parti et dans divers gouvernements nationaux, ce dernier l'emporte finalement mais d'extrême justesse, avec une avance d'à peine quelques

⁶ P. DELWIT, « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT (éd.), *Libéralismes et partis libéraux en Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002, p. 179-197.

⁷ P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010 (2^e édition).

⁸ Y. GEORGES, « Les tribulations existentielles du parti social chrétien », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles Editions de l'Université de Bruxelles, 1997, p. 83-102 (2^e édition).

votes⁹. Cette élection interne secoue le parti. Le processus de rénovation se poursuit avec plusieurs congrès programmatiques mais la machine est enrayée. Gérard Deprez quitte le PSC avec quelques parlementaires plutôt situés au centre-droit et fonde le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) qui s'arrime rapidement à la fédération PRL-FDF. Avant même le scrutin de 1999, Charles-Ferdinand Nothomb est remplacé à la tête du parti par Philippe Maystadt. Celui-ci s'adjoint Joëlle Milquet comme vice-présidente et le parti se renomme « Nouveau PSC », s'inspirant notamment du « New Labour » de Tony Blair.

Ces changements n'empêchent pas le PSC de perdre sévèrement les élections de 1999, passant pour la première fois, et nettement, sous la barre des 20% et se retrouvant dans l'opposition partout pour la première fois en quarante ans. Suite à ce traumatisme, Joëlle Milquet reprend le parti en mains et entreprend de changer son image, son fonctionnement interne et pour une bonne part sa base idéologique. Ce processus se concrétise en 2002 avec la transformation du PSC en Centre démocrate humaniste. La distanciation par rapport au catholicisme déjà entamée avec la transformation du parti catholique en parti social chrétien va encore un pas plus loin avec l'abandon de toute référence au christianisme dans le nom du parti.

L'évolution électorale et la participation au pouvoir

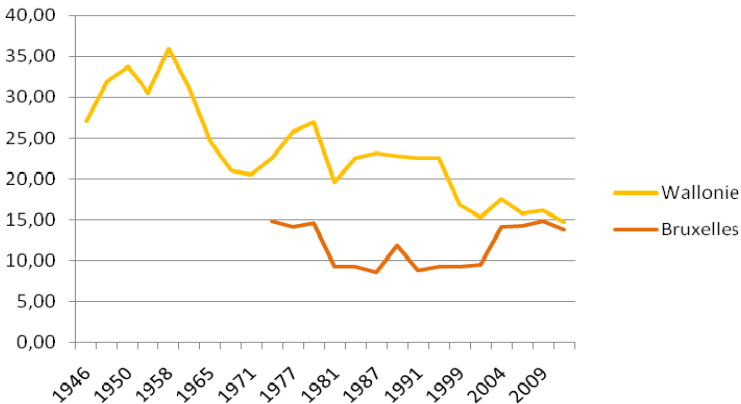
Au-delà de ses mutations, l'histoire électorale du parti social chrétien puis du CDH peut se résumer en deux idées : un parti en constant déclin mais se maintenant au pouvoir. A partir de 1999, la première partie de cette description est restée vraie. En revanche, la permanence au pouvoir a été mise à mal par le séjour dans l'opposition au niveau fédéral de 1999 à 2007 et aux niveaux régional et communautaire entre 1999 et 2004. Depuis 2007, les choses semblent toutefois revenues à la normale. Le CDH peine à décoller électoralement mais est de retour dans tous les exécutifs.

Électoralement, les résultats des sociaux chrétiens suivent clairement une tendance à la baisse (figure 1). Une fois le clivage religieux amenuisé suite au pacte scolaire de 1958, les sociaux chrétiens entament un lent et constant déclin qui ne semble pas encore avoir atteint son plancher. Plus particulièrement, la courbe électorale du PSC-CDH renvoie à un effet cliquet. Le parti décline, se stabilise, remonte légèrement puis rechute avant d'avoir atteint le niveau qui était le sien avant sa chute. Après les élections législatives de 1958, le PSC régresse de 36% à 20,5% en 1971. Il remonte alors légèrement jusqu'en 1978 (26,9%) mais sans atteindre ses niveaux de 1958. Débute alors un nouveau cycle. Le parti chute sous la barre des 20% en 1981. Il se redresse lentement aux alentours des 22-23% mais ne va jamais jusqu'à sa performance précédant sa dernière grande défaite de 1978. Et en 1999, un nouveau cycle démarre. Le PSC chute à 16,8%. Depuis lors, le CDH stagne entre 15% et 17% sans jamais parvenir à dépasser sa performance de 1995. L'avenir dira s'il réussira son redressement ou si une nouvelle lourde défaite électorale confirmera l'effet cliquet. Les élections de juin 2010 semblent plutôt accréditer le second scénario. Le CDH a enregistré à cette occasion le plus mauvais score de son histoire en Wallonie, ne

⁹ P. WYNANTS, « Du PSC au CDH. II. 1999-2004 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1895-1896, 2005.

récoltant que 14,8% des suffrages. Une autre inconnue sera la position du CDH dans l'espace politique wallon. Les deux premières places que se disputent le PS et le MR semblent inaccessibles. Même la troisième est convoitée par Ecolo qui en période faste (1999 et 2009) devance largement les centristes mais lors de ses ressacs (2003, 2004 et 2010) redevient quatrième.

Figure 1. Résultats électoraux du PSC-CDH en Wallonie et en Région bruxelloise (élections législatives et régionales)



En Région bruxelloise, la situation électorale du PSC-CDH est quelque peu différente. Historiquement, les sociaux chrétiens francophones y étaient nettement plus faibles qu'en Wallonie. La sécularisation et l'anticléricisme plus prononcés dans la capitale expliquaient cette faiblesse. En 1974, premier scrutin auquel le PSC se présente sans le CVP en Région bruxelloise, le parti n'obtient que 14,8% des suffrages pour 22,5% en Wallonie. A partir des années quatre-vingt, le PSC chute même sous la barre des 10% des votes, score qu'il a maintenu relativement constant jusqu'en 2003. La donne a toutefois changé depuis le scrutin régional de 2004. C'est en Région bruxelloise que la mue du PSC en CDH semble avoir le mieux pris électoralement. En 2004, le CDH a séduit 14,1% des électeurs de la région, en 2007 14,3% et en 2009 14,8%. En 2010, le parti a légèrement baissé avec 13,7% des votes francophones. Malgré tout, ce score reste au-dessus de sa moyenne historique. Une part de ce succès s'explique par la capacité du Centre démocrate humaniste à séduire les électeurs d'origine étrangère, et en particulier ceux se déclarant musulmans. 16,7% de ces derniers ont voté CDH en 2007 pour 10,2% des électeurs bruxellois se déclarant non-croyants ou d'une autre confession religieuse ou philosophique¹⁰. Un tel niveau de pénétration place le parti centriste en deuxième position dans l'électorat musulman à Bruxelles, derrière le PS mais devant le MR et Ecolo. Et la force du CDH dans cette frange importante de la population bruxelloise est confirmée par la présence en nombre de candidats

¹⁰ G. SANDRI, N. DE DECKER, « Le vote des musulmans le 10 juin 2007 », in P. DELWIT, E. VAN HAUTE (éd.), *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 et E. VAN HAUTE, J.-B. PILET, « La consociation belge entre résistances et ajustements », in F. FORET (éd.), *Politique et religion en France et en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, p. 65-89.

se réclamant de cette confession sur les listes démocrates humanistes. En 2004, 7% des candidats CDH aux élections régionales bruxelloises étaient dans ce cas, soit le deuxième score parmi les partis francophones ayant gagné au moins un siège ¹¹.

L'histoire électorale du parti centriste est donc clairement celle d'un déclin. En revanche, en termes de participation au pouvoir, les sociaux chrétiens sont extrêmement performants. Depuis la fin du second conflit mondial, ils n'ont été absents du pouvoir au niveau fédéral que de 1945 à 1947, de 1954 à 1958 et de 1999 à 2007. Au niveau régional, le PSC-CDH n'a siégé dans l'opposition que durant une seule législature, entre 1999 et 2004 ¹². Cette présence au pouvoir tient à deux éléments. La famille sociale chrétienne a longtemps été la première famille politique du pays, et elle l'est restée en Flandre jusqu'en 1999. Ce leadership rendait difficile le renvoi dans l'opposition. La chose était d'autant plus complexe que la famille centriste occupe depuis le début des années soixante une position pivotale. La plupart des coalitions se constituant sur le clivage socio-économique, une alliance entre les libéraux et les socialistes était très difficile à concrétiser. Les seules alternatives viables étaient dès lors un attelage orange-bleu (sociaux chrétiens-libéraux) ou rouge-romain (socialistes-sociaux chrétiens). Ce n'est qu'en 1999 qu'une alliance entre libéraux-socialistes-écologistes s'établit sous la houlette de Guy Verhofstadt (VLD) au détriment de la famille sociale chrétienne. Cette dernière est aussi laissée hors des coalitions régionales et communautaires. Les élections fédérales de 2003 ne leur permirent pas de rebondir et de revenir au pouvoir. Le gouvernement violet fut formé des libéraux et des socialistes toujours sous le leadership de Guy Verhofstadt. En revanche, suite au scrutin régional de 2004, CD&V et CDH reviennent dans les exécutifs régionaux et communautaires. Soulignons néanmoins que le CSP reste dans l'opposition à la Communauté germanophone. Le scrutin fédéral de 2007 confirme ce retour aux affaires au plan fédéral. Et leur maintien au pouvoir, dans un « olivier » avec le PS et Ecolo au lendemain du scrutin régional de 2009 confirme l'omniprésence des démocrates humanistes dans les exécutifs.

Une telle permanence a induit un rapport très particulier à l'Etat dans le chef des sociaux chrétiens. Du temps du PSC, la connivence entre le parti et l'appareil étatique était très grande. Au sein des administrations et institutions publiques, les pratiques de lotissement, de politisation avaient permis aux sociaux chrétiens de placer de nombreuses personnes proches d'eux ¹³. Par ailleurs, ayant été de toutes les étapes de construction et de réforme de l'Etat pendant des décennies, le PSC se sentait intimement responsable du sort de ce dernier. La priorité du parti était parfois moins à la réforme qu'à la défense des institutions, le PSC devenant un « parti patricien » pour reprendre

¹¹ D. JACOBS, H. BOUSSETTA, A. REA, M. MARTINIELLO, M. SWYNGEDOUW, « Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 juin 2004 », *Cahiers Migration*, 37, Bruxelles, Academia Bruylant, 2006, p. 71.

¹² En Communauté germanophone, le CSP est dans l'opposition depuis 1999.

¹³ D.-L. SEILER, « Un Etat entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique belge », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE et P. MAGNETTE, *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, op. cit., p. 15-51.

l'expression de Magnette¹⁴. Cette posture de gestionnaire rigoureux en permanence au pouvoir, incarnée par exemple par Philippe Maystadt, a fini par écorner l'image de la famille sociale chrétienne, surtout quand l'Etat belge était perçu comme fonctionnant mal. Cela s'est en particulier marqué dans la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix quand la succession des affaires Dutroux et de la crise de la dioxine a donné à l'électorat l'image d'institutions publiques sclérosées. Intimement associé à l'Etat belge, le PSC et le CVP en ont subi les conséquences aux élections de 1999¹⁵.

Le renvoi dans l'opposition en 1999 et la transformation du PSC en CDH ont eu pour effet de distendre ce lien entre la formation centriste et les arcanes du pouvoir. La nouvelle génération dirigeante est moins imprégnée du caractère patricien du parti. Malgré tout, les prises de position du CDH lors des longues négociations gouvernementales ayant suivi les élections fédérales de 2007 ont rappelé que les centristes continuent de se poser plus que d'autres en défenseurs de l'Etat et de ses institutions et qu'ils misent plus sur une image de bon gestionnaire que sur des propositions en rupture et des prises de position idéologiques plus nettes.

Transformation du profil idéologique et principaux axes programmatiques

Le Centre démocrate humaniste est un parti en redéfinition. Depuis le changement de nom en 2002, le principal défi auquel les dirigeants du parti font face est de trouver une identité entre rupture et continuité. Pendant douze ans, Joëlle Milquet a mené une action cherchant d'abord à renouveler l'image de sa formation, à marquer sa nouveauté. Le signe le plus tangible fut l'abandon de toute référence au catholicisme ou au christianisme dans le nom du parti. S'y ajoute un réel renouvellement du personnel politique au sommet du parti. Parmi les ministres et parlementaires du CDH, très peu étaient déjà des visages connus au temps du PSC. Au sein des gouvernements wallon, bruxellois et de la Communauté française, seul André Antoine n'est pas un homme de l'ère post-PSC. Les autres, Catherine Fonck, Benoît Cerexhe, Marie-Dominique Simonet et Benoît Lutgen n'ont véritablement été investis qu'au CDH et pas au PSC. Dans le groupe élu à la Chambre des représentants en 2007 et en 2010, seul un député était déjà élu avant le changement de nom.

Toutefois, le CDH n'est pas totalement un nouveau parti. Il est le successeur du PSC et capitalise sur certains traits de cet acteur historique du système partisan belge. Pour commencer, la base militante et les mandataires locaux du parti étaient pour la plupart déjà investis au temps du PSC. Dans les communes, surtout dans les plus petites et les plus rurales, la rupture de 2002 s'est moins marquée. A titre d'exemple, lors des premiers scrutins suivant le changement d'appellation, les candidats CDH dans la province du Luxembourg mentionnaient sur leurs affiches « ex-PSC » à côté du nouveau nom du parti.

Dans son positionnement politique, le CDH a conservé le leitmotiv du PSC qui était de lutter contre les catégories classiques que sont la gauche et la droite. Dans

¹⁴ P. MAGNETTE, « L'idéologie patricienne du parti social chrétien », *op. cit.*, p. 31-45, p. 33

¹⁵ P. WYNANTS, « Les partis politiques », in M.-Th. COENEN, S. GOVAERT, J. HEINEN (éd.), *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 109-203.

les années quatre-vingt, les affiches de campagne du psc clamaient haut et fort que « la gauche, la droite, c'est ringard ». Les mandataires CDH ne disent pas autre chose, même ceux qui n'ont véritablement été actifs qu'après 2002. Ainsi le président des jeunes CDH et député régional bruxellois Hamza Fassi-Fihri explique-t-il sur son site se situer « au-delà de la gauche et de la droite »¹⁶. Autre exemple, sur son site web, le député wallon et ancien directeur politique du CDH Maxime Prévot affirme : « je ne suis ni de gauche, ni de droite, je suis pour les gens et le bon sens »¹⁷.

Cet équilibre permanent entre rupture et continuité se retrouve dans les programmes électoraux du CDH et dans les publications du parti consacrées à la nouvelle base idéologique du parti : l'humanisme démocratique.

Dans les matières socio-économiques en particulier, les centristes tentent d'allier le libéralisme économique et des doses de régulation étatique. A titre d'exemple, en matière de lutte contre le chômage pour la campagne électorale, le CDH proposait en 2009 en parallèle de réduire la fiscalité sur le travail et d'investir plus dans les métiers d'aide aux personnes, dans le non-marchand, un secteur largement subventionné par l'Etat. Au-delà de ces propositions particulières, dans le corpus doctrinal du Centre démocrate humaniste, la recherche d'un équilibre Etat/marché est permanente : « Notre vision économique n'est pas manichéenne. Elle considère le libre marché et l'initiative économique comme un moyen de développement indispensable mais souhaite organiser un encadrement politique adapté et efficace du marché »¹⁸. Et au-delà de cet équilibre, le CDH met l'accent sur le rôle des individus et de la société civile. L'inspiration personnaliste d'Emmanuel Mounier demeure. Les notions de « capital humain » et de « lien social » sont au cœur du projet du CDH. Comme l'explique Laurent de Briey, directeur du centre d'étude du parti (CEPESS), « l'humanisme démocratique, voit dans l'accomplissement de l'homme, et plus précisément de chaque être humain, la finalité de la vie en société »¹⁹. A cette fin, il convient de mettre l'accent sur le développement humain qui passe par l'éducation mais aussi par les relations et les solidarités interpersonnelles. Concrètement, cela se traduit par un programme définissant comme priorités politiques l'enseignement et les nouvelles solidarités (les métiers des services aux personnes)²⁰. Au final, les accents socio-économiques du CDH ne sont pas fondamentalement différents de ceux du psc.

Sur le plan institutionnel, aucun bouleversement radical n'est à noter non plus. Le psc a longtemps été présenté comme un parti *belgicain*, ou du moins rétif à l'affaiblissement du niveau national-fédéral au profit des entités fédérées²¹. Au début des années quatre-vingt, le parti se convertit au fédéralisme, mais même dans cette posture il demeure plus prudent et moins décentralisateur que les autres partis traditionnels. Vingt-cinq ans plus tard, les choses n'ont pas véritablement changé. Le CDH reste sur la scène politique belge dans le camp de ceux privilégiant le *statu quo*

¹⁶ <http://www.hamzafassi.be/>, consulté le 24 mars 2009.

¹⁷ <http://www.maxime-prevot.be/qui-suis-je.php>, consulté le 25 mars 2009.

¹⁸ J. MILQUET, *op. cit.*, p. 67.

¹⁹ L. DE BRIEY, *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Wavre, Mardaga, 2009, p. 250.

²⁰ Programme électoral du CDH, Elections régionales et européennes du 7 juin 2009.

²¹ Y. GEORGES, *op. cit.*

institutionnel, voire prônant la refédéralisation de certaines compétences plutôt que de nouveaux transferts vers les régions et communautés.

Dans le débat sur la forme de l'Etat belge, une autre ligne de division au sud du pays sépare ceux pour qui le fait régional prime sur le fait communautaire et ceux ayant l'opinion inverse. Le PSC est clairement dans le deuxième camp. Il a d'ailleurs longtemps défendu l'idée d'une fusion Région-Communauté à l'instar de celle opérée en Flandre. Le régionalisme wallon (et dans une moindre mesure bruxellois) était perçu comme une tendance au repli sur soi susceptible d'affaiblir les francophones face aux vellétés autonomistes de certains élus flamands. La position actuelle du Centre démocrate humaniste a évolué à cet égard mais n'est pas pour autant en rupture radicale. Il n'est plus question de nier le fait régional. En particulier, le CDH défend un renforcement, voire un élargissement, de la Région de Bruxelles-Capitale. Néanmoins, entre les niveaux communautaire et régional, les centristes continuent de donner la primauté au premier. En 2008, Joëlle Milquet a ainsi plaidé publiquement pour la constitution d'une « communauté francophone » qui aurait une double mission. Elle devrait d'abord renforcer et solidifier les liens institutionnels entre Bruxelles et la Wallonie. Elle aurait ensuite pour tâche de chapeauter ces deux entités. Il ne fait pas de doute qu'« avant d'être bruxellois ou wallons, nous sommes des Belges francophones unis par la même histoire, la même langue, plongés dans un même univers de médias, de débats politiques, d'enseignement, de valeurs, de mentalités »²².

Sur le plan éthique, le CDH a en revanche un peu plus évolué par rapport au parti social chrétien. Il est devenu plus ouvert, sa présidente se réjouissant même « de la fin du dogmatisme moral »²³. Néanmoins, en comparaison des autres formations, les réticences à l'égard de la liberté individuelle totale, sans limite, au libéralisme sont nettement plus marquées. Les centristes refusent l'idée selon laquelle « tout ce qui est possible serait légitime, au nom de la liberté, de la libre disposition de son corps, du progrès ou de la science »²⁴. Tous les choix ne doivent pas être laissés aux individus en matière éthique et morale. Au contraire, « l'éthique et le choix de certaines valeurs doivent faire partie du champ politique et donc de choix législatifs opérés de manière démocratique ». Ces principes généraux traduisent bien les prises de position des mandataires du CDH dans des débats comme la dépénalisation de l'euthanasie. Alors que le PS, Ecolo et, dans une moindre mesure, le MR souhaitaient permettre le libre choix des personnes en fin de vie, le CDH a été nettement plus réticent et a voulu poser des balises plus strictes.

Enfin, dans son rapport à l'Europe, le CDH est dans la ligne du PSC et endosse le fort crédo pro-européen et fédéraliste traditionnel de la démocratie chrétienne. Dans ces matières, aucune volonté de rupture n'apparaît. Les démocrates humanistes continuent de se référer aux pères fondateurs de l'Europe issus de la famille démocrate chrétienne tels que Jean Monnet ou Alcide De Gasperi. Et le parti affirme haut et fort que face aux défis du XXI^e siècle, « la construction de l'Europe est essentielle »²⁵. Lorsque le CDH se

²² Citée dans *Le Soir*, 19 septembre 2008.

²³ J. MILQUET, *op. cit.*, p. 58.

²⁴ *Loc. cit.*, p. 59.

²⁵ J. MILQUET, *op. cit.*, p. 17.

montre critique à l'égard de la construction européenne, c'est pour se plaindre de son manque d'ambition et des freins nationaux et intergouvernementaux²⁶. En 1995, le programme du PSC affirmait en ce sens que « c'est seulement par une structure fédérale que l'Union européenne peut garantir le respect de la diversité des identités nationales et régionales »²⁷. Quatorze années plus tard, le discours n'a pas changé. A l'occasion des élections européennes de 2009, le CDH proclamait son ambition de construire « une Europe fédérale, sociale et environnementale »²⁸. Une des propositions est d'ailleurs d'avoir un président européen élu au suffrage universel de tous les citoyens de l'UE. Le seul embryon de critique véritable de l'intégration européenne émerge toutefois à partir du début des années deux mille. Pointe un discours exprimant les réticences de la gauche du parti, notamment influencée par la CSC, à l'égard d'une Europe faisant passer les objectifs de libéralisation et de libre concurrence avant la construction d'une Europe sociale. Logiquement, un parti d'héritage démocrate chrétien ne peut s'accommoder de ce déséquilibre. Le modèle privilégié est celui de l'économie mixte conciliant économie de marché, régulation étatique et défense des acquis sociaux.

A la lecture de ces axes programmatiques, les signes de continuité avec le PSC semblent plus nombreux que les marques de rupture. Certes, le CDH a évolué en une décennie mais l'a-t-il fait de façon plus radicale que les autres formations politiques ? L'analyse quantitative des programmes électoraux du PSC (1999) et du CDH (2003) ne semble pas l'indiquer²⁹. Quatre des cinq thèmes les plus fréquemment abordés par le CDH en 2003 étaient les mêmes que ceux mis en avant la dernière fois que le parti social chrétien s'est présenté aux suffrages des électeurs, soit une meilleure gouvernance publique, un Etat-providence plus fort, plus de justice sociale et des investissements dans l'enseignement et l'éducation. Quant aux positions prises dans ces matières, elles n'ont pas radicalement changé, même si le CDH est plus au centre-gauche que ne l'était le PSC du début des années quatre-vingt-dix.

Organisation interne et membres

L'organisation interne du Centre démocrate humaniste est des plus classiques et a peu évolué par rapport à celle du PSC. Certes, le temps du parti pilier et celui d'une formation traversée par diverses tendances sont révolus³⁰. Les liens avec le Mouvement ouvrier chrétien, la CSC et les autres organisations du pilier catholique se

²⁶ J.-B. PILET, E. VAN HAUTE, « Les réticences à l'Europe dans un pays europhile. Le cas de la Belgique », in J. LACROIX, R. COMAN (éd.), *Les résistances à l'Europe. Cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 211-225.

²⁷ Programme PSC, *Manifeste du PSC pour les élections européennes (12 juin 1994)*, 1994, p. 10.

²⁸ Programme électoral du CDH, Elections régionales et européennes du 7 juin 2009.

²⁹ Les données sont tirées du *Comparative Manifesto Project*, <http://www.wzb.eu/zkd/dsl/projekte-manifesto.en.htm/>

³⁰ Sur la notion de « parti pilier », voir K.R. LUTHER, « A Framework for the Comparative Analysis of Political Parties and Part Systems in Consociational Democracies », in K.R. LUTHER, K. DESCHOUWER (éd.), *Party Elites in Divided Societies. Political Parties in Consociational Democracy*, Londres, Routledge, 1999, p. 2-13.

sont distendus et ne sont désormais plus qu'informels. Ils n'ont plus rien à voir avec ce qui prévalait à l'époque des *standen* du PSC-CVP. Les anciennes tendances organisées avec à la gauche du parti la Démocratie chrétienne et à sa droite le CEPIC ont disparu ou ne subsistent que très marginalement. Le parti est unifié. Mais ces structures avaient déjà été abolies graduellement au temps du PSC, entre la fin des années soixante et le début des années quatre-vingt-dix. Le PSC s'était mué en une formation organisée de façon assez classique avec trois niveaux fonctionnels (présidence, bureau, congrès) et trois niveaux territoriaux (national, arrondissements, sections locales).

Le CDH a repris pour l'essentiel ce schéma d'organisation interne. Sur le plan fonctionnel, le parti s'organise autour du Congrès du parti, du Bureau du parti et de la présidence. Le Congrès se compose de tous les membres du parti. Il a pour tâche de se prononcer sur les grandes décisions du CDH, notamment sur les programmes électoraux et la participation éventuelle aux exécutifs. Les statuts prévoient qu'au moins un congrès par an doit être organisé mais le Bureau politique peut décider d'en convoquer plus. Au cours des dernières années, il y en a eu beaucoup. À côté des congrès de participation gouvernementale et d'approbation des programmes électoraux, de nombreux congrès thématiques ont été tenus³¹. Le Congrès est à cet égard devenu un moment de débat, de réflexion et de communication plus qu'un lieu de prise de décision.

Au-dessus du Congrès vient le Bureau politique. Celui-ci réunit les principaux responsables du parti, soit le/la président(e), les vice-président(e)s, les ministres et secrétaires d'Etat, les parlementaires, les présidents d'arrondissement, un représentant des jeunes, des femmes et des aînés du parti ainsi que de l'assemblée des mandataires et présidents locaux, le secrétaire politique et dix membres élus par le Congrès. Il se réunit tous les lundis. Étant hebdomadaire, il prend au nom du Congrès les décisions relatives aux orientations et à la stratégie du CDH lorsque le Congrès ne peut se réunir. Il a aussi la main sur l'approbation des listes de candidats.

Enfin, au sommet de la pyramide organisationnelle se trouve la présidence du parti. Le/la président(e) est élu(e) au suffrage direct des membres, un mode de désignation du leader que les sociaux chrétiens francophones ont été les premiers en Belgique à mettre en place dès 1970³². Le mandat suit celui de la Chambre des représentants avec un scrutin présidentiel à organiser dans les six mois suivant le renouvellement de cette assemblée (article 73 des statuts). Des incompatibilités sont prévues entre la fonction de président et un mandat de commissaire européen, de ministre, de président d'une assemblée législative, de chef de groupe et de député permanent (article 74 des statuts). Toutefois, l'année 2008 a démontré que des dérogations à ces règles étaient possibles. Joëlle Milquet est devenue ministre fédérale tout en restant à la tête du CDH jusqu'à l'été 2011. Les missions de la présidence sont, entre autres, la direction quotidienne du parti, la définition de la stratégie, l'impulsion, la supervision et la

³¹ J.-B. PILET, E. VAN HAUTE, « Morphologie des partis politiques francophones en 2006-2007 », *Res Publica*, 50/2, 2008, p. 197-245 et J.-B. PILET, E. VAN HAUTE, « Morphologie des partis politiques francophones en 2004-2005 », *Res Publica*, 48/2-3, 2006, p. 297-335.

³² M. MAES, « De formele aanstelling van de partijvoorzitters in België, 1944-1990 », *Res Publica*, 27/1, 1990, p. 23-62.

coordination des politiques menées par les élus CDH, ou encore le choix (avec aval du Congrès) des représentants du CDH au sein des exécutifs.

A côté de ces organes principaux, on peut encore mentionner le conseil général (composé des mandataires locaux et des délégués des arrondissements), l'assemblée générale des mandataires et présidents locaux et le comité restreint. Les deux premières instances sont les héritières d'un PSC où les élites intermédiaires du parti avaient un grand rôle à jouer. Au CDH, ils ont perdu de leur poids et ne se réunissent presque plus. En revanche, le comité restreint a toujours bel et bien un rôle à jouer. Cet organe, composé du (de la) président(e), des vice-président(e)s, des ministres et secrétaires d'Etat et des chefs de groupe dans les différentes assemblées parlementaires a même gagné en importance depuis 2004 et le retour des démocrates humanistes au pouvoir au niveau régional et communautaire. Il est devenu fréquent que le comité restreint se réunisse près d'une fois par semaine, souvent en préparation du bureau politique.

Sur le plan territorial, une structuration en trois couches apparaît aussi avec les sections locales, les arrondissements et le niveau national. Chacun de ces trois niveaux fonctionne globalement avec les trois niveaux fonctionnels qui viennent d'être décrits pour le CDH national, soit un président, un bureau et une assemblée des membres. S'y adjoint un comité des délégués des membres dont le poids tend à décroître. La distribution des compétences se fait selon une logique géographique. La section locale est en charge de la stratégie et de l'action du parti pour les questions communales, en ce compris la confection des listes de candidats pour les élections communales. Au-delà de ces fonctions classiques, la section locale est aussi chargée de l'animation politique au plus près des citoyens. Depuis la mutation du PSC en CDH, cette fonction a pris de l'importance à la demande des instances dirigeantes du parti. Le nombre de soirées de débats et d'ateliers de discussion organisés a crû de façon significative.

Les arrondissements quant à eux suivent les contours des arrondissements administratifs. On en dénombre vingt-trois : Arlon, Ath, Bastogne, Bruxelles, Charleroi, Dinant, Eupen, Huy, Liège, Marche-en-Famenne, Mons, Mouscron, Namur, Neufchâteau, Nivelles, Philippeville, Soignies, Thuin, Tournai, Verviers, Virton, Waremme et Hal-Vilvorde. Leur mission principale est de coordonner l'action des sections locales et de servir de courroies de transmission entre celles-ci et les instances nationales du parti. Ils sont aussi en charge de la confection des listes de candidats pour les élections régionales et fédérales. Toutefois, ce processus impose souvent la réunion de plusieurs arrondissements appartenant à la même circonscription électorale.

Enfin, le niveau national a pour mission la définition du programme politique du parti, ainsi que de la stratégie et des actions des mandataires CDH. Il élabore également les listes de candidats pour les élections au Sénat et au Parlement européen, les deux étant organisées sur la base de collèges électoraux correspondant à la Communauté française (plus les arrondissements de Hal et de Vilvorde) et à la Communauté flamande³³.

³³ J.-B. PILET, *Changer pour gagner ? Les réformes électorales en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

L'évolution organisationnelle la plus importante des dernières années est plus effective que formelle ; elle est liée aux rapports de forces et à la répartition des moyens entre ces différents niveaux de pouvoir. D'une part, le parti s'est centralisé. Le niveau national a pris le pas sur les arrondissements, notamment lors de la confection des listes de candidats pour les élections. La section locale a aussi perdu un peu de son poids en tant qu'instance de décision mais elle est devenue un lieu de débat sans doute plus vivant. L'arrondissement et la section ont aussi perdu une part de leur rôle de relais d'information des instances nationales vers les membres. La communication est désormais beaucoup plus directe, allant en droite ligne de la présidence aux adhérents³⁴. D'autre part, le CDH s'est fortement présidentialisé³⁵. La présidente Joëlle Milquet a voulu réduire la rigidité interne de son parti pour le transformer en un mouvement plus aisément mobilisable autour de la ligne définie par la présidence. Cela s'est traduit notamment par un accroissement des ressources humaines et financières allouées au siège national du parti, singulièrement avec la constitution d'une solide « équipe nationale » de conseillers du parti mais aussi par la diminution relative de l'autonomie des équipes de collaborateurs parlementaires et du centre d'étude (le CEPSS) qui sont désormais plus intégrés dans la structure centrale du parti. Par ailleurs, le contrôle de la présidence sur tous les collaborateurs de la rue des Deux-églises a nettement augmenté. Enfin, le visage médiatique du CDH s'est, pendant douze ans, presque exclusivement résumé à la personne de Joëlle Milquet.

Après avoir souffert de la scission, le parti social chrétien a vu ses effectifs croître dans la deuxième moitié des années soixante-dix et dépasse les 60 000 adhérents en 1978. Mais à l'instar d'autres formations, les sociaux chrétiens enregistrent par la suite une chute sensible. Celle-ci se donne à voir comme une perte de 10 000 adhérents environ tous les cinq ans. En quatre lustres successifs, le PSC passe de 60 000 membres à 50 000, puis 40 000, ensuite à 30 000 et enfin à 20 000. Au moment où il est fondé, le Centre démocrate humaniste ne recense plus que 19 650 membres. Depuis, le parti a retrouvé certaines couleurs sous l'angle du recrutement et se situe autour de 25 000 à 26 000 adhérents.

Tableau 1. Evolution du nombre d'adhérents du parti social chrétien puis du Centre démocrate humaniste³⁶

| | | | |
|------|--------|------|--------|
| 1973 | 37 719 | 1992 | 33 468 |
| 1974 | 47 422 | 1993 | 32 565 |
| 1975 | 52 042 | 1994 | 32 769 |

³⁴ En cela, le CDH a évolué vers le modèle de parti cartel. R. S. KATZ, P. MAIR, « Changing Models of Party Organization and Party Democracy », *Party Politics*, 1/1, 1995, p. 5-28 ; P. DELWIT, « Partis et systèmes de partis en Belgique. Une double cartellisation à l'œuvre ? », in Y. AUCANTE, A. DÉZÉ (éd.), *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 219-244.

³⁵ Sur la présidentialisation des partis, voir P. WEBB, Th. POGUNTKE, *The presidentialization of politics in modern democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

³⁶ Données recueillies par Pascal Delwit auprès du CDH.

| | | | |
|------|--------|------|--------|
| 1976 | 51 604 | 1995 | 30 569 |
| 1977 | 56 301 | 1996 | 30 622 |
| 1978 | 61 049 | 1997 | 28 492 |
| 1979 | 58 000 | 1998 | 26 203 |
| 1980 | 57 904 | 1999 | 25 283 |
| 1981 | 54 021 | 2000 | 21 262 |
| 1982 | 52 732 | 2001 | 19 811 |
| 1983 | 45 918 | 2002 | 19 650 |
| 1984 | 42 954 | 2003 | 21 788 |
| 1985 | 41 388 | 2004 | 22 412 |
| 1986 | 41 837 | 2005 | 25 125 |
| 1987 | 42 838 | 2006 | 26 305 |
| 1988 | 31 485 | 2007 | 28 270 |
| 1989 | 31 979 | 2008 | 26 104 |
| 1990 | 31 599 | 2009 | 25 359 |
| 1991 | 31 432 | 2010 | 26 069 |

Le CDH dans le système partisan belge

Afin de comprendre un système partisan et d'identifier la position d'un parti dans celui-ci, l'approche la plus féconde est celle proposée dès les années soixante par Stein Rokkan et Seymour Martin Lipset³⁷. Ces deux auteurs expliquent la genèse des systèmes partisans par l'analyse des clivages socio-politiques qui traversent la société et ont donné naissance aux partis politiques. Dans le cas belge, trois clivages ont été historiquement déterminants : le clivage religieux, le clivage possédants/travailleurs et le clivage centre/périphérie. C'est sur le premier de ceux-ci que s'est fondé le système partisan belge au XIX^e siècle et qu'est né le parti catholique, ancêtre du PSC et du CDH. Dès 1830, la classe politique belge se divise entre anticléricaux défenseurs d'une séparation nette entre l'Eglise et l'Etat, et cléricaux catholiques qui défendent un Etat belge respectueux des valeurs de l'Eglise et offrant autonomie et soutien aux institutions catholiques (écoles, hôpitaux, etc.). Les premiers se sont réunis dans un parti libéral tandis que les seconds ont formé le parti catholique.

Le deuxième clivage à avoir structuré le système partisan belge est le clivage possédants/travailleurs. Tant le parti libéral que le parti catholique étaient à l'origine des formations de l'élite bourgeoise dans une Belgique qui fonctionnait avec le suffrage censitaire. A émergé à la fin du XIX^e siècle un parti de la classe ouvrière, le parti ouvrier belge. Se plaçant sur le versant « travailleurs » du clivage, il est venu couper le clivage religieux. Plus précisément, il a divisé le camp anticlérical entre un parti de la classe

³⁷ Traduction française : S.M. LIPSET, S. ROKKAN, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2008.

ouvrière, le POB, et un parti bourgeois. Du côté catholique en revanche, l'unité a pu être maintenue en s'ouvrant aux préoccupations du monde ouvrier et en intégrant les organisations de travailleurs dans le pilier catholique³⁸.

Enfin, à partir du premier conflit mondial est venu s'ajouter le clivage centre/périphérie. Il a d'abord agité le sérail politique au nord du pays, les mouvements flamands dénonçant le caractère francophone de l'Etat belge. Au lendemain de la guerre de 40-45, la Wallonie a aussi été touchée, un mouvement régionaliste y prenant de l'ampleur et critiquant la domination flamande et le manque de prise en considération des spécificités wallonnes dans la gestion de la reconversion économique des bassins industriels. Toutes les formations furent affectées par ce clivage qui mena à la scission des partis nationaux. Dans la famille sociale chrétienne, le divorce se produisit en 1968-1969 et donna naissance au CVP et au PSC.

La grille de lecture par les clivages permet de définir la position du PSC puis du CDH et de le situer par rapport aux autres formations politiques belges. Cette famille est donc historiquement catholique. Elle défendait les institutions du pilier catholique, et en particulier le réseau d'enseignement libre confessionnel et, dans les dossiers éthiques comme la dépénalisation de l'avortement ou de l'euthanasie, les partis la représentant (parti catholique puis PSC) s'appuyaient sur les valeurs traditionnelles chrétiennes en s'opposant à ces mesures.

Sur le deuxième clivage, possédants/travailleurs ou gauche/droite, le PSC se plaçait clairement au centre. Son identité était depuis le début du XX^e siècle celle d'un parti interclassiste rejetant l'idée d'une lutte des classes au profit d'une vision organiciste de la société basée sur l'insertion de l'individu dans des communautés interpersonnelles (famille, village, paroisse, etc.)³⁹. Les individus et les communautés auquel ils appartiennent doivent dans cet esprit collaborer pour le bon fonctionnement du corps social et pour satisfaire aux besoins matériels mais aussi immatériels de chacun. Sur le plan programmatique, on l'a vu, cela s'est traduit dans des propositions conciliant économie de marché, régulation étatique et défense des acquis sociaux.

Enfin, sur le clivage centre/périphérie, la scission du PSC-CVP unitaire en deux partis linguistiquement distincts a fait du PSC un parti totalement francophone. Sur la question de la fédéralisation de l'Etat belge, les sociaux chrétiens se sont toujours plutôt positionnés du côté des défenseurs du *statu quo* institutionnel. Le parti n'a jamais abrité en ses rangs une frange régionaliste forte, en tout cas moins qu'au sein du PS, du MR, voire d'Ecolo. Le PSC a d'abord défendu l'Etat centralisé pour se convertir tardivement au fédéralisme modéré.

La transformation du PSC en CDH n'a pas fondamentalement bouleversé ce positionnement. Pour commencer, le parti continue de revendiquer sa position au centre de l'échiquier politique, réfutant la pertinence du clivage classique gauche-droite, défendant son identité interclassiste, prônant la combinaison entre initiatives privées et régulation étatique et proclamant la nécessité de dépasser cette bipolarisation pour placer au cœur des projets politiques l'humain dans tout ce qu'il a de relationnel et de non strictement matérialiste. Sur le clivage centre-périphérie, le CDH demeure la

³⁸ P. DELWIT, *op. cit.*, 2010.

³⁹ P. MAGNETTE, *op. cit.*

formation francophone la moins favorable à de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées. La défense, voire le renforcement, de l'Etat fédéral est la priorité des démocrates humanistes. Cette posture leur a d'ailleurs valu les foudres des partis et de la presse en Flandre qui a affublé durant l'été 2007 la présidente du CDH du surnom de « Madame Non ».

Finalement, c'est sur le clivage religieux que la transformation en CDH s'est le plus marquée. L'abandon de la référence explicite au christianisme dans le nom du parti a été assortie d'une nette ouverture à l'égard des non-catholiques. Les signes les plus visibles s'observent à Bruxelles avec une pénétration du parti dans le tissu associatif des personnes issues de l'immigration, notamment parmi les citoyens de confession musulmane et les communautés africaines protestantes évangélistes. Toutefois, l'abandon du « C » n'est pas non plus une rupture totale. Le CDH continue d'insister sur la nécessité de penser la politique au-delà des valeurs matérielles. Comme l'explique Laurent de Briey, directeur du centre d'étude du CDH : « L'humanisme démocratique préserve, mais en la sécularisant, l'aspiration à la transcendance propre, entre autres, à l'humanisme chrétien »⁴⁰. Sur les débats éthiques, le CDH continue d'être moins progressiste que les autres formations francophones en exprimant des réticences à l'égard, par exemple, du mariage pour les personnes de même sexe et à l'adoption par des couples homosexuels. Les débats au Parlement fédéral suite aux propos de mars 2009 du pape Benoît XVI sur l'usage du préservatif pour lutter contre le sida ont par ailleurs montré que face aux libéraux, aux socialistes et aux écologistes, le CDH et le CD&V restaient les moins virulents dans leur critique du Vatican. Enfin, sur le dossier historique du clivage religieux, le CDH continue d'être très attentif à la défense de l'enseignement libre confessionnel même si le soutien du parti aux différents décrets de la législature 2004-2009 réglementant les inscriptions dans le secondaire a quelque peu distendu ses liens. En résumé, le CDH a abandonné son inscription nominative chrétienne mais n'a pas pour autant radicalement rompu avec ses prises de position traditionnelles sur les valeurs et les dossiers liés au clivage religieux.

Toutefois, si ce dernier clivage est primordial dans l'histoire du CDH, il ne l'est plus véritablement dans la vie politique belge ; ce n'est dès lors pas celui qui a le plus d'impact sur les relations du CDH avec les autres formations politiques en Belgique. A cet égard, les clivages socio-économique et linguistique sont bien plus saillants, notamment pour la formation des coalitions. Certes, dans une certaine mesure, la coalition arc-en-ciel formée en 1999 était motivée par des préoccupations anticléricales, ou du moins par l'envie d'avancer sur certains dossiers éthiques (euthanasie, droits des homosexuels). Mais ce n'était pas son fondement premier. L'envie des libéraux, surtout, des socialistes et des écologistes était de mettre fin à quarante années de présence gouvernementale sociale chrétienne⁴¹. En dehors de cette coalition et de l'alliance libérale-socialiste de 1954 à 1958 qui était, elle, une véritable union anticléricale en pleine guerre scolaire, les relations entre formations dans le système partisan belge se structurent sur les clivages socio-économique et linguistique.

⁴⁰ L. DE BRIEY, *op. cit.*, p. 25.

⁴¹ S. FIERS, M. DEWEERDT, « Belgian Politics in 1999 », *Res Publica*, 42/2-3, 2000, p. 247-264.

Et dans ce système partisan, le CDH et avant lui le PSC, occupe la place de parti pivot francophone depuis les années soixante. L'abandon de l'anticléricalisme par les libéraux au profit d'un positionnement à droite sur le clivage socio-économique a positionné le PSC et le CVP dans un statut de « faiseurs de roi ». Au niveau national, le leadership démocrate chrétien en Flandre leur donnait la main et cette famille politique pouvait choisir entre une alliance au centre-gauche avec les socialistes ou au centre-droit avec les libéraux. Entre 1945 et 2009, la première option a été choisie pendant trente ans et la seconde, pendant dix-huit.

Cette position pivotale se traduit aussi dans les coalitions au niveau local et provincial. Le CDH se retrouve au pouvoir avec tous les partis démocratiques (PS, MR et Ecolo). En 2006, si l'on limite l'analyse aux plus grandes villes, le CDH est au pouvoir avec le PS (Liège, Bruxelles-Ville, Tournai, Mouscron, Huy, Arlon), avec le MR (Woluwé-Saint-Pierre, Nivelles, Marche-en-Famenne), avec le PS et le MR (Charleroi, Molenbeek), avec le MR et Ecolo (Namur) et avec le PS et Ecolo (Ottignies-Louvain-la-Neuve).

Au niveau régional, la flexibilité des alliances pour le CDH ne semble pas aussi marquée. Potentiellement, les démocrates humanistes peuvent s'allier tant avec le PS, qu'avec le MR ou Ecolo. Cependant, la position dominante du PS en Wallonie limite leur marge de manœuvre. Depuis 1995, c'est plutôt ce dernier parti qui est le « faiseur de roi ». En 1995 et en 2004, il a décidé de s'allier avec le CDH, en 1999 avec le MR et Ecolo. Et ce choix dictait la composition du gouvernement wallon et, par effet domino, des exécutifs de la Communauté française et de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2009, Ecolo et le CDH se sont rapidement unis pour constituer un axe fort pouvant choisir entre un « olivier » avec le PS ou une coalition « namuroise » avec le MR. En prenant la main, ils ont modifié la méthode mais pas le résultat. C'est une alliance PS-Ecolo-CDH qui a vu le jour en Wallonie, en Région de Bruxelles-Capitale et en Communauté française. Depuis l'élection directe des parlements régionaux en 1995, les centristes ne sont donc jamais allés au pouvoir au niveau régional sans le parti socialiste.

Enfin, pour bien comprendre la position du CDH dans le système partisan belge, il convient de s'arrêter sur ses relations avec son parti frère, le CD&V. Jusqu'au début des années deux mille, les deux formations sont restées fort proches. Certes, des différences importantes existaient entre elles. Le CVP était plus puissant électoralement, plus lié aux *standen*, un peu plus à droite et plus ouvert à l'autonomie des entités fédérées que le PSC. Toutefois, les deux partis étaient en permanence ensemble au pouvoir, ce qui créait des liens entre leurs leaders, et ils votaient ensemble sur les dossiers les plus sensibles. Cette proximité a été mise à mal depuis une petite dizaine d'années. Pour commencer, le renvoi dans l'opposition des deux formations a réduit les contacts interpersonnels entre leurs élus. Certes, ils continuent de siéger côte à côte à la Chambre des représentants et au Sénat mais n'ayant plus entre 1999 et 2007 de dossier à gérer ensemble au gouvernement, les rencontres se sont raréfiées. Les dirigeants des deux formations se connaissent de moins en moins bien. Ainsi le Premier ministre CD&V Herman Van Rompuy avouait-il n'avoir rencontré la présidente du CDH Joëlle Milquet qu'après les élections fédérales de 2007, lorsque les deux formations ont été

amenées à participer ensemble aux discussions visant à former une nouvelle coalition au pouvoir ⁴².

Le fossé s'est en outre approfondi à trois moments clés. Le premier remonte à 2001 et au vote sur la réforme de l'Etat (accords du Lombard et du Lambermont). Le PSC a soutenu cet accord mais pas son *alter ego* flamand. Ce dernier souhaitait faire chuter la coalition arc-en-ciel sur ce dossier pour lequel elle n'avait pas de majorité requise vu les défections de la VU et du FDF. Le PSC est venu apporter son soutien à la majorité arc-en-ciel en échange d'un refinancement de la Communauté française. A cette première tension sont venus s'ajouter les choix différents des deux partis quant à leur changement de nom au début des années deux mille. Les démocrates chrétiens flamands ont gardé la référence explicite au christianisme dans leur nom et n'ont pas toujours bien compris le choix du CDH d'abandonner ce « C ». Enfin, le choix du CD&V de former en 2004 un cartel avec les nationalistes flamands de la N-VA a été à l'origine de vives tensions entre les deux formations. Cette alliance a radicalisé les positions des démocrates chrétiens flamands alors que le CDH se positionnait en ardent défenseur du *statu quo* institutionnel. Les désaccords sur ce point ont atteint leur paroxysme à l'été 2007 lors de la tentative de formation d'un gouvernement fédéral CD&V-N-VA/MR/VLD/CDH.

Malgré tout, bien que les rapports entre les deux formations se soient distendus, le CDH et le CD&V demeurent proches. Ils sont de nouveau ensemble au gouvernement fédéral depuis fin 2007. Les quelques tentatives de constituer une coalition fédérale avec le CD&V mais sans le CDH ont échoué. Enfin, programmatiquement, les deux formations demeurent plus proches qu'elles ne le sont de tous les autres partis dans leur communauté linguistique respective ⁴³.

Conclusion

En 2002, la mutation du parti social chrétien en Centre démocrate humaniste ambitionnait de marquer une rupture afin de permettre au parti centriste d'enrayer sa chute et de repartir sur de nouvelles bases. Neuf ans plus tard, un premier bilan semble possible même s'il faudra plus de temps pour poser un jugement définitif.

Electoralement, la chute a semblé enrayée entre 2003 et 2009 mais les dernières élections de 2010 ont été très mauvaises pour le parti. En Wallonie, le CDH a enregistré le plus mauvais score de son histoire avec 14,8%. En Région bruxelloise, les choses vont un peu mieux puisque le parti s'y stabilise légèrement sous les 15%, soit bien au-delà de sa moyenne depuis les années soixante-dix. Rien ne permet à ce stade de prédire si le parti se stabilisera autour des 15% ou si une nouvelle chute vers les 10% est à prévoir. La tendance depuis 1945 ne plaide toutefois pas pour une lecture optimiste.

En interne, en revanche, la rupture est plus marquée. Sous la houlette de Joëlle Milquet, le parti s'est réformé pour devenir plus intégré et moins éclaté entre « familles », tendances et arrondissements. La direction nationale a repris le contrôle.

⁴² *La Libre Belgique*, 1^{er} avril 2009.

⁴³ R. DANDOY, N. DE DECKER, « Peut-on encore parler de partis frères en Belgique ? », in J.-B. PILET, J.-M. DE WAELE, S. JAUMAIN (éd.), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009.

Mais surtout, le personnel politique a été largement renouvelé. Presque tous les ministres incarnent l'après-PSC. Et la plupart des parlementaires ne siégeaient pas avant 2002. Une nouvelle génération, 100% démocrate humaniste, a pris le contrôle du parti, en tout cas au niveau national, un peu moins sur le plan local. Bien sûr, on fera remarquer qu'il y a plusieurs « enfants de » dans la nouvelle génération ; au premier rang desquels Benoît Lutgen, le nouveau président.

Ces signes de changement sont toutefois contrebalancés par une relative continuité programmatique. Le CDH a évidemment, comme tous les autres partis, évolué dans ses propositions en l'espace d'une décennie. Les programmes du PSC de 1999 et ceux du CDH en 2009 et 2010 ne sont pas les mêmes, le second inclinant légèrement plus au centre-gauche. Néanmoins, les priorités demeurent identiques. L'enseignement, la famille, le non-marchand sont les objectifs premiers des centristes aujourd'hui ; ils l'étaient déjà au PSC. Le corpus doctrinal et ses principes fondateurs n'ont pas non plus été radicalement bouleversés. Sur le plan socio-économique, le CDH est comme le PSC à la recherche de l'équilibre entre marché libre, régulation publique et développement humain. Sur le plan éthique, les centristes demeurent les plus réservés dans les débats sur l'euthanasie ou l'adoption par les couples homosexuels. Et dans les débats sur le devenir de la Belgique, le parti demeure le plus sceptique quant à de nouveaux transferts vers les entités fédérées. Enfin, dans ses relations aux autres partis, le Centre démocrate humaniste conserve son statut de parti pivot, refusant une alliance privilégiée mais alternant les coalitions avec le PS, le MR et Ecolo.

Au final, il est sans conteste abusif de qualifier le CDH de nouveau parti né il y a neuf ans. Il n'est pas né de rien : c'est l'héritier du PSC. Comme dans toute filiation, les personnes ne sont plus les mêmes, les accents ont changé, mais le patrimoine génétique s'est transmis et produit bien des ressemblances entre l'aïeul et son héritier.

